



La Ville de Salaberry-de-Valleyfield désire combler un poste de :

BRIGADIER - BRIGADIÈRE SCOLAIRE
Temporaire, sur appel, pour les remplacements

Description

Le brigadier – brigadière scolaire surveille et assure la sécurité des écoliers aux intersections des rues, lors des entrées et des sorties des classe, et les fait traverser.

Pour les temporaires il s'agit de remplacer les brigadiers et brigadières lors d'absence. Horaire du lundi au vendredi. Maximum de 15 heures par semaine.

Taux horaire et conditions de travail

18,13 \$/heure

Les équipements fournis sont : veste de sécurité, panneau d'arrêt, un sifflet, une trousse de premiers soins.

Exigences

Capacité à rester debout assez longtemps.

Aimer travailler à l'extérieur.

Connaissance de la sécurité routière.

Être assidue.

Aptitude à exercer du « leadership » avec les enfants.

Considérant que la personne retenue doit se déplacer à différents emplacements sur le territoire de la Ville de Salaberry-de-Valleyfield, doit avoir un permis de conduire valide et un posséder un moyen de transport pour ses déplacements.

Être qualifié par la SQ relativement à l'enquête d'antécédents des personnes appelées à œuvrer auprès de personnes vulnérables.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à l'attention du :

Service des ressources humaines
Ville de Salaberry-de-Valleyfield
61, rue Sainte-Cécile
Salaberry-de-Valleyfield (Québec) J6T 1L8
Télécopieur : 450 370-4803
Courriel : ressourceshumaines@ville.valleyfield.qc.ca

La Ville de Salaberry-de-Valleyfield applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les minorités ethniques, les Autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Nous vous remercions pour votre intérêt, mais nous ne communiquerons qu'avec les candidats retenus pour le processus.

www.ville.valleyfield.qc.ca